

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00365 Numéro SIREN : 831 069 786 Nom ou dénomination : ANGIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 2528

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ANGIDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise 17, route de Bourges 18220 LES AIX-D'ANGILLON Durée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET * 8 3 1 0 6 9 7 8 6 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				<u>31/01/2019</u>	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		1 091 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	16 296	125 883
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25 322	79 775
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	113 083	415 369
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		55 186
TOTAL (II)		BJ	BK	154 701	1 767 213
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		513 216
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		66 714
	Autres créances (3)	BZ	CA		166 126
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		222 777
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		29 156
	TOTAL (III)	CJ	CK		997 989
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	154 701	2 765 202

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ANGIDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000.....)			DA	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 878		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	402 878		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 097 135		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	266 756		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	733 073		
	Dettes fiscales et sociales			DY	229 987		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 938		
	Autres dettes			EA	101		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	33 334		
TOTAL (IV)			EC	2 362 323			
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 765 202			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 822 672		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ANGIDIS						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 290 477	FB		FC	14 290 477	
	Production vendue							
								biens *
	services *	FG	39 676	FH		FI	39 676	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 291 798	FK		FL	16 291 798	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	161 176	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 865	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 461 839	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	14 374 803	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(513 216)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 127 659	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	217 970	
	Salaires et traitements *					FY	911 340	
	Charges sociales (10)					FZ	230 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	154 702	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	6 114	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 509 642
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(47 802)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 638	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	20 638
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 638)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(68 441)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ANGIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	71 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	71 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	46		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 635		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 681		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	69 319	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(2 000)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	16 532 839	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 529 961	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 878	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	161 176	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 456	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	PRODUITS ACCESSOIRES FRANCHISEURS		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DOT AMORT EXCEP		1 635				
PENALITES ET AMENDES		46				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 24 juillet 2017 au 31 janvier 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Début de l'activité de magasin des Aix d'Angillon sous l'enseigne Market à partir du 24 juillet 2017 : l'exercice a eu une durée de 18 mois ;
- La société a acquis le fonds de commerce le 2 octobre 2017 pour une valeur de 1 091 000 € ;
- Elle a réalisé des acquisitions d'immobilisations pour un total de 832 549.17 € (hors fonds de commerce) ;
- Elle a perçu un budget exceptionnel de 71 000 € HT de son franchiseur ;
- Elle a refacturé auprès de Sodivi des frais de personnels (congrés payés, primes annuelles et la journée de travail du 01/10/17) pour 132 869.01 € et des honoraires CEFE pour l'acquisition du fonds de 26 500 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2019 ont été arrêtés conformément aux dispositions du référentiel ANC N°2014-03 du 05 janvier 2014 à jour des différents règlements complémentaires.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 49 923 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 1 091 000 €.

Au 31 janvier 2019, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Frais d'établissement :

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon le dernier prix d'achat HT connu.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



► Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2019 est de 1.37 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé entre 60 et 67 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	100 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 921 914 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 091 000		1 091 000
Immobilisations corporelles		777 364	1 636	775 728
Immobilisations financières		55 186		55 186
TOTAL		1 923 549	1 636	1 921 914

Amortissements et dépréciations d'actif = 154 701 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		156 336	1 636	154 701
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		156 336	1 636	154 701

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	16 296	125 883	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	105 097	25 322	79 775	5 ans
Installations et aménagements divers	528 452	113 083	415 369	de 5 à 7 ans
Dépôt de garantie	55 186		55 186	Non amortiss.
TOTAL	1 921 914	154 701	1 767 213	



Etat des créances = 317 181 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	55 186		55 186
Actif circulant & charges d'avance	261 996	261 996	
TOTAL	317 181	261 996	55 186

Produits à recevoir par postes du bilan = 72 092 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	31 800
Autres créances	40 292
Disponibilités	
TOTAL	72 092



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	4000	100.00	400 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4000	100.00	400 000

Etat des dettes = 2 362 323 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 097 135	557 484	460 978	78 674
Dettes financières diverses	266 756	266 756		
Fournisseurs	733 073	733 073		
Dettes fiscales & sociales	229 987	229 987		
Dettes sur immobilisations	1 938	1 938		
Autres dettes	101	101		
Produits constatés d'avance	33 334	33 334		
TOTAL	2 362 323	1 822 672	460 978	78 674

Charges à payer par postes du bilan = 260 796 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	6 075
Fournisseurs	89 367
Dettes fiscales & sociales	165 354
Autres dettes	
TOTAL	260 796



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 16 291 798 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 362 012	88 %
Ventes de produits finis	1 961 646	12 %
Prestations de services	8 134	0. %
Produits des activités annexes	31 542	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-71 536	-0 %
TOTAL	16 291 798	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 72 092 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	31 800
TOTAL	31 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	37 892
Produits à recevoir(468700)	2 399
TOTAL	40 292

Charges constatées d'avance = 29 156 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	1 088
Avance charges diverses(486060)	28 068
TOTAL	29 156

Charges à payer = 260 796 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	6 075
TOTAL	6 075

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	89 367
TOTAL	89 367



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	53 902
Provisions 13e mois(428300)	3 974
Provision charges sur congés à payer(438200)	16 703
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	2 782
Cet(448610)	39 068
Taxe apprentissage(448620)	4 124
Formation(448630)	8 280
Aide a la construction(448640)	2 944
Taxe grde surface(448655)	33 577
TOTAL	165 354

Produits constatés d'avance = 33 334 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	33 334
TOTAL	33 334



ENGAGEMENTS HORS BILAN

EMPRUNTS

→ EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC

- 03/10/2017 666K€ (Emprunt de 521K€)
- CRD au 31/01/2019 : 652K€

→ EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC

- 03/10/2017 960K€ (Emprunt de 8500K€)
- CRD au 31/01/2019 : 445K€



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/01/2019				
Durée de l'exercice	19 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000				
b) Nombre d'actions émises	4 000				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 291 798				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	157 215				
c) Impôt sur les bénéfices	-2 000				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	159 215				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 878				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	40				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	28				
b) Montant de la masse salariale	911 340				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	230 270				

ANGIDIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social : 17 Route de Bourges,
18220 LES AIX D'ANGILLON
831 069 786 RCS BOURGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUILLET 2019

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019 s'élevant à 2 878,45 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 150,00 euros
- Affectation au compte "autres réserves" 2 728,45 euros
=====
- Total égal au bénéfice de l'exercice.....2 878,45 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 juillet 2019

Cette résolution est mise aux voix :

Votes pour : 4000
Vote contre : —
Abstention : —

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
La Société SODIVI
Représentée par Monsieur David DARBARY



In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ANGIDIS

Société par Actions Simplifiée
17 Route de Bourges
18220 LES AIX D'ANGILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

SAS ANGIDIS

Société par Actions Simplifiée
17 Route de Bourges
18220 LES AIX D'ANGILLON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2019

À l'assemblée générale de la société ANGIDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 24 juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

➤ Fonds de commerce

La valeur du fonds de commerce comptabilisé à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à s'assurer de la cohérence des hypothèses retenues, à apprécier le caractère bienfondé de la méthodologie mise en œuvre et des données utilisées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

➤ Stocks

La valeur des stocks comptabilisés à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

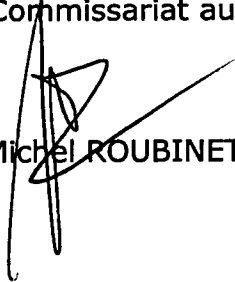
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

- incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 27 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Jean-Michel ROUBINET





COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	au 31/01/2019 (19 mois)	au 30/06/2017 (mois)
Ventes de marchandises	14 290 477		14 290 477	
Production vendue biens	1 961 646		1 961 646	
Production vendue services	39 676		39 676	
Chiffres d'affaires Nets	16 291 798		16 291 798	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			161 176	
Autres produits			8 865	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			16 461 839	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 374 803	
Variation de stock (marchandises)			-513 216	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 127 659	
Impôts, taxes et versements assimilés			217 970	
Salaires et traitements			911 340	
Charges sociales			230 270	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			154 702	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 114	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			16 509 642	
RESULTAT EXPLOITATION			-47 802	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			20 638	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			20 638	
RESULTAT FINANCIER			-20 638	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-68 441	



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	au 31/01/2019 (19 mois)	au 30/06/2017 (mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	71 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 635	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 681	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 319	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-2 000	
TOTAL DES PRODUITS	16 532 839	
TOTAL DES CHARGES	16 529 961	
RESULTAT NET	2 878	
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	au 31/01/2019 (19 mois)			au 30/06/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréci°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 091 000		1 091 000	
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	142 179	16 296	125 883	
Installations tech., matériel et outillage indus.	105 097	25 322	79 775	
Autres immobilisations corporelles	528 452	113 083	415 369	
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 186		55 186	
ACTIF IMMOBILISE	1 921 914	154 701	1 767 213	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	513 216		513 216	
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	66 714		66 714	
Fournisseurs débiteurs	1 792		1 792	
Personnel				
Organismes sociaux	884		884	
Etat, impôts sur les bénéfices	51 923		51 923	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 944		55 944	
Autres	55 582		55 582	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	222 777		222 777	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	29 156		29 156	
ACTIF CIRCULANT	997 989		997 989	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 919 903	154 701	2 765 202	



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	au 31/01/2019 (19 mois)	au 30/06/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	400 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 878	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	402 878	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 097 135	
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	266 756	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 073	
Personnel	93 549	
Organismes sociaux	42 424	
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 300	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	88 713	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 938	
Autres dettes	101	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	33 334	
DETTES	2 362 323	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 765 202	



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 24 juillet 2017 au 31 janvier 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Début de l'activité de magasin des Aix d'Angillon sous l'enseigne Market à partir du 24 juillet 2017 : l'exercice a eu une durée de 18 mois ;
- La société a acquis le fonds de commerce le 2 octobre 2017 pour une valeur de 1 091 000 € ;
- Elle a réalisé des acquisitions d'immobilisations pour un total de 832 549.17 € (hors fonds de commerce) ;
- Elle a perçu un budget exceptionnel de 71 000 € HT de son franchiseur ;
- Elle a refacturé auprès de Sodivi des frais de personnels (congrés payés, primes annuelles et la journée de travail du 01/10/17) pour 132 869.01 € et des honoraires CEFE pour l'acquisition du fonds de 26 500 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2019 ont été arrêtés conformément aux dispositions du référentiel ANC N°2014-03 du 05 janvier 2014 à jour des différents règlements complémentaires.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 49 923 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 1 091 000 €.

Au 31 janvier 2019, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Frais d'établissement :

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon le dernier prix d'achat HT connu.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2019 est de 1.37 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé entre 60 et 67 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	100 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 921 914 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 091 000		1 091 000
Immobilisations corporelles		777 364	1 636	775 728
Immobilisations financières		55 186		55 186
TOTAL		1 923 549	1 636	1 921 914

Amortissements et dépréciations d'actif = 154 701 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		156 336	1 636	154 701
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		156 336	1 636	154 701

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	16 296	125 883	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	105 097	25 322	79 775	5 ans
Installations et aménagements divers	528 452	113 083	415 369	de 5 à 7 ans
Dépôt de garantie	55 186		55 186	Non amortiss.
TOTAL	1 921 914	154 701	1 767 213	



Etat des créances = 317 181 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	55 186		55 186
Actif circulant & charges d'avance	261 996	261 996	
TOTAL	317 181	261 996	55 186

Produits à recevoir par postes du bilan = 72 092 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	31 800
Autres créances	40 292
Disponibilités	
TOTAL	72 092



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	4000	100.00	400 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4000	100.00	400 000

Etat des dettes = 2 362 323 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 097 135	557 484	460 978	78 674
Dettes financières diverses	266 756	266 756		
Fournisseurs	733 073	733 073		
Dettes fiscales & sociales	229 987	229 987		
Dettes sur immobilisations	1 938	1 938		
Autres dettes	101	101		
Produits constatés d'avance	33 334	33 334		
TOTAL	2 362 323	1 822 672	460 978	78 674

Charges à payer par postes du bilan = 260 796 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	6 075
Fournisseurs	89 367
Dettes fiscales & sociales	165 354
Autres dettes	
TOTAL	260 796



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 16 291 798 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 362 012	88 %
Ventes de produits finis	1 961 646	12 %
Prestations de services	8 134	0. %
Produits des activités annexes	31 542	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-71 536	-0 %
TOTAL	16 291 798	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 72 092 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	31 800
TOTAL	31 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	37 892
Produits à recevoir(468700)	2 399
TOTAL	40 292

Charges constatées d'avance = 29 156 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	1 088
Avance charges diverses(486060)	28 068
TOTAL	29 156

Charges à payer = 260 796 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	6 075
TOTAL	6 075

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	89 367
TOTAL	89 367



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	53 902
Provisions 13e mois(428300)	3 974
Provision charges sur congés à payer(438200)	16 703
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	2 782
Cet(448610)	39 068
Taxe apprentissage(448620)	4 124
Formation(448630)	8 280
Aide a la construction(448640)	2 944
Taxe grde surface(448655)	33 577
TOTAL	165 354

Produits constatés d'avance = 33 334 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	33 334
TOTAL	33 334



ENGAGEMENTS HORS BILAN

EMPRUNTS

→ EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC

- 03/10/2017 666K€ (Emprunt de 521K€)
- CRD au 31/01/2019 : 652K€

→ EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC

- 03/10/2017 960K€ (Emprunt de 8500K€)
- CRD au 31/01/2019 : 445K€



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/01/2019				
Durée de l'exercice	19 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000				
b) Nombre d'actions émises	4 000				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 291 798				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	157 215				
c) Impôt sur les bénéfices	-2 000				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	159 215				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 878				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	40				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1				
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	28				
b) Montant de la masse salariale	911 340				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	230 270				